

**PROBLÈME DE SYNONYMIE OU LA VIE DES MOTS DANS LE
CONTEXTE SOCIAL ET LINGUISTIQUE / THE PROBLEM OF
SYNONYMS OR THE LIFE OF WORDS IN SOCIAL AND
LINGUISTIC CONTEXTS / PROBLEMA SINONIMELOR SAU VIAȚA
CUVINTELOR ÎN CONTEXT SOCIAL ȘI LINGVISTIC¹**

Résumé: Les mots ont une vie sociale. Ils reflètent nos pensées, nos opinions. Les acceptions synonymes et les acceptions différenciées s'opposent non seulement par des définitions, mais par l'emploi. La synonymie surgit des constructions où les mots sont employés dans des fonctions assimilables, La relation entre les synonymes est une fonction des conditions où les mots sont utilisés.

Mots-clé: contexte social et linguistique, vie sociale des mots, signification, variation, différencier, construire.

Abstract: The problem of synonyms or the life of words in social and linguistic contexts.

Words have a social life. They reflect our thoughts and views. Synonymous meanings and differentiated meanings contradict not only by their definitions but also their usage. Synonymy creates structures in which words are used in similar functions. The relationship between synonyms is a function of the conditions where words are used.

Keywords: linguistic and social context, social life of words, meaning, variation, differentiate, construct.

Les mots ont une vie sociale. Ils reflètent nos pensées, nos opinions. Nous les supportons, nous les rejetons, nous les aimons, nous les choisissons selon qu'ils s'accordent à notre sens des convenances. Ils portent nos admirations, nos humiliations. ils s'inscrivent dans les conventions qui structurent en partie nos rapports avec les autres.

Dans le choix des mots on peut proposer une échelle classique: du très familier, parfois du vulgaire, de la conversation relâchée au très soutenu du style ostentatoire. L'essentiel demeure néanmoins le français courant de la parole surveillée et de l'écriture ordinaire et le niveau soutenu, où se rassemblent les mots plus précis, parfois plus élégants. Ainsi:

Nom	Adjectif	Style
un travail	Osé	Soutenu
	risqué	Courant
	casse-cou	Familier
	casse - gueule	très familier

ou encore

Verbe	Adverbe	Style
agir (faire)	Gracieusement	Soutenu
	bénévolement, gratuitement	Courant

¹ Hasmik Grigoryan, Université des langues et des sciences sociales V. Brusov, Erévan, Arménie, h_grigorian@yahoo.com

	pour rien	Familier
	pour les beaux yeux, à l'oeil	très familier

Quand on fait l'étude de la vie sociale des mots, on s'aperçoit que les caractéristiques sur lesquelles on s'appuie pour différencier les mots sont de plusieurs sortes. C'est d'abord l'étymologie. En évoquant l'origine et surtout l'acception originelle d'un mot, on fait apparaître sa dissemblance d'avec ceux dont on le rapproche du seul point de vue de la signification. Ainsi, abominable, affreux, atroce, effroyable, épouvantable, terrible, terrifiant, horrible, qui sont pratiquement interchangeable dans la langue courante, peuvent être facilement séparés par l'étymologie. La question est de relever si le sujet parlant de cette ligne étymologique et si ce savoir intervient effectivement dans l'emploi qu'il fait de ces vocables. Le signifiant «repoussant, répugnant, détestable» est emprunté au latin. L'enseignement éprouve le besoin de rappeler que le mot horrible est aussi emprunté à un vocable latin signifiant «avoir les cheveux qui se dressent, les poils qui se hérissent». L'analyse étymologique de ces mots nous permet de séparer définitivement les mots abominable, affreux, atroce, effroyable, épouvantable, terrible, terrifiant ou horrible et les employer correctement dans le contexte. Mais il faut noter que ces vocables ne supportent plus guère désormais que la notion vague d'événement ou de processus dont les effets sont à redouter pour leurs conséquences plus ou moins catastrophiques. En outre, ces vocables comportent dans le langage négligé un concept plus ou moins net d'intensité: c'est effroyablement, épouvantablement, terriblement froid. Or, dans tous ces cas, les mots en question sont interchangeables dans un autre contexte - effroyablement déplaisant, épouvantablement lent, terriblement grand, etc.

Adjectif	Étymologie	dictionnaire Larousse
Abominable	qui inspire l'aversion, l'horreur	qui suscite l'aversion, l'horreur par sa cruauté
Affreux	qui est épineux, âpre, sauvage	qui suscite la répulsion, le dégoût, l'horreur
atroce	qui est d'une cruauté affreuse	très désagréable par sa laideur
Effroyable	qui remplit d'effroi, de terreur, qui est horrible, repoussant	qui cause de l'effroi ; qui est horrible, repoussant
Épouvantable	qui inspire de l'épouvante	qui cause de l'épouvante
Terrible	qui inspire de la terreur	qui cause de la terreur, de la crainte, qui est très désagréable
Terrifiant	qui terrifie	qui terrifie
Horrible	qui remplit de l'horreur	qui cause de l'horreur, de l'effroi, de l'épouvante

En analysant la série des synonymes abominable, affreux, atroce, effroyable, épouvantable, terrible, terrifiant ou horrible nous constatons qu'il y a une extension, parfois une restriction de sens. L'adjectif abominable dans son sens étymologique inspire

l'aversion, l'horreur, mais dans l'encyclopédie universelle Larousse nous remarquons l'extension du sens- c'est un mot qui suscite l'aversion, l'horreur par sa cruauté.

L'adjectif *effroyable* dans son sens étymologique est un mot qui est rempli d'effroi, de terreur, mais dans l'encyclopédie universelle Larousse nous remarquons la restriction du sens, c'est un mot qui suscite l'effroi, mais pas de terreur.

A.N.Salminen [Salminen, 1997: 110-113] affirme que la synonymie désigne la relation que deux ou plusieurs signifiants ayant le même sens (un seul signifié) entretiennent entre eux. Mais pour définir si on a synonymie, il utilise une procédure de substitution: on remplace un mot par un autre dans un même contexte.

Choisir entre deux synonymes, c'est d'abord vérifier que leurs sens s'ajustent, il convient donc de les définir: un bâtiment est un bateau, mais de grandes dimensions; un flâneur est quelqu'un qui aime se promener au hasard des rues en prenant son temps; un badaud, celui qui s'amuse à tout et admire tout. Ainsi l'apprenant doit vérifier le sens précis des mots avant de les utiliser dans un contexte. Très souvent, un bon exemple, un contexte approprié sont plus clairs et illustrent mieux que la meilleure définition et ravissent l'apprenant. Car les mots ne vivent que dans le tissu de la parole ou de l'écriture. Un dictionnaire doit largement en tenir compte: les exemples lui donnent sa vie. Ils conduisent l'apprenant sur les pistes connues. Dans le dictionnaire les mots sont dans leur union familière. Ce paysage est très varié. On s'y retrouve directement ce que l'on cherche. Surtout, exemples et contextes précisent le point final- la juste place des mots. On dit :un crime abominable, quand on veut exprimer l'horreur par sa cruauté; une robe affreuse, quand on voit une robe très laide; une misère effroyable, quand on veut dire une misère considérable, extrême ou excessif; une terrible secousse, un caractère terrible quand on a une secousse désagréable, un caractère désagréable. Pour indiquer un haut degré, une grande quantité de travail on dit un travail terrible et pour indiquer un très haut degré d'appétit on dit un appétit terrifiant, etc.

La synonymie n'est alors qu'une variation et les mots substituables dans un nombre limité de contextes ont en réalité des aires sémantiques fort différentes dans leur composition, et non juxtaposables [Lopatnikova, Movchovitch 2001: 93]: on dit à volonté payer ses impôts ou payer ses contributions, mais on ne dira pas offrir son impôt, tandis qu'on peut dire offrir sa contribution; on est indifféremment abattu ou accablé, mais on ne peut abattre quelqu'un de reproches, il faut l'accabler de reproches.

« Les synonymes sont coréférentiels en tant qu'ils dénotent la même chose ». « La synonymie est une relation de dénomination diverse d'un même référent » [García-Hernández, 1997: 382-385].

Certes, la différenciation intervient dès que l'apprenant associe les termes synonymes aux vocables qui les motivent respectivement ou bien dès qu'il songe aux autres emplois de chacun des termes en présence.

Les acceptions synonymes et les acceptions différenciées s'opposent non par des définitions, mais par l'emploi. La synonymie surgit des constructions où les mots sont employés dans des fonctions assimilables, et elle se défie dès que les constructions où entrent ces mêmes mots ont une signification différente. Deux ou plusieurs mots ne sont pas synonymes constamment et en toute occasion. Leur synonymie n'est pas perpétuelle. Elle varie non seulement avec le temps mais selon les circonstances. La distinction faite en « vrai » ou « faux » synonymes procède d'une méconnaissance des conditions où se produit le phénomène.

Comme nous avons signalé la synonymie est une relation sémantique d'une fréquence vaste et d'une large complexité. La synonymie est variable selon les conditions dans lesquelles s'exprime l'apprenant.

Il faut noter aussi que la relation entre les synonymes n'est pas moins complexe ni variable. C'est une fonction des conditions où les mots sont utilisés.

Ainsi nous proposons

a/ une série d'activités aux apprenants.

En faisant ces activités les apprenants peuvent faciliter le choix parmi les synonymes.

Traduisez les expressions de la colonne gauche et mettez-les dans le texte.

Lisez le texte ci-dessous et remettez les phrases qui suivent à leurs places.

Trouvez les mots ou les expressions qui ont un sens identique ou très voisin.

Remplacez par un synonyme de la liste les verbes soulignés.

Faites correspondre les mots de langage courant à celui de langage familier.

Ecrivez le mot de langage courant en entier à côté de l'abréviation.

Retrouvez les phrases correctes des dialogues.

b/ des jeux des synonymes

Trouvez un mot qui soit à la fois synonyme du premier et synonyme du deuxième, mais dans un sens différent:

Rester - Demeurer - Habiter,

Talent - Don – Cadeau,

Prendre - Saisir – Comprendre,

Incendie - Ardeur – Enthousiasme

Modeste - Simple – Élémentaire

Associez le bon verbe.

Choisissez et placez le verbe correspondant à chaque situation.

Remplacez les mots par les synonymes proposés dans la liste

Dans l'exercice suivant, remplacez le mot ou le groupe de mots entre parenthèses par le synonyme approprié.

c/ des activités sur des synonymes créées et mises en ligne

Cliquez à l'aide de la souris sur chaque lettre pour reconstituer le bon mot. Cliquez sur la boîte pour recommencer.

Julie joue avec ses (SOUPEPE). –poupées

Pierre regarde son (ELVIR) d'images. –livre

Jouez-vous à la (EORDC) à sauter ? –corde

Il dessine avec ses (NSRCAYO) de couleur. –crayons

Conclusion

Les mots ont une vie sociale. Ils portent nos sentiments. ils s'inscrivent dans les conventions qui structurent en partie nos rapports avec les autres. Dans le choix des mots, dans le contexte social et linguistique il y a une échelle classique: du très familier au très soutenu .

En analysant la série des synonymes nous constatons qu'il y a une extension, parfois une restriction de sens. Choisir entre deux synonymes, c'est d'abord vérifier que leurs sens s'ajustent, il convient donc de les définir. Très souvent, un bon exemple, un contexte approprié sont plus clairs et ravissent l'apprenant. Car les mots ne vivent que dans le tissu de la parole ou de l'écriture. Un dictionnaire doit largement en tenir compte: les exemples lui donnent la vie. Ils conduisent l'apprenant sur les pistes connues.

Certes, la différenciation intervient dès que l'apprenant associe les termes synonymes aux vocables qui les motivent respectivement ou bien dès qu'il songe aux autres

emplois de chacun des termes en présence. Ainsi la relation entre les synonymes est une fonction des conditions où les mots sont employés.

Bibliographie

- Barlézian, A., 2007, *Précis de lexicologie du français moderne*, Erévan.
García-Hernández, B., 1997, « La sinonimia, relación onomasiológica en la antesala de la semántica », *Revista Española de Lingüística*, no 27, pp. 381-408, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=41345>, consulté le 25 septembre 2019
Lopatnikova, N., Movchovitch, N., 2001, *Lexicologie du français moderne*, Moscou
Mitterand, H., 1992, *Les mots français*, Collection *Que Sais-Je?*, n° 270, Paris, PUF
Picoche, J., 1997, *Précis de lexicologie française*, Éditions Bernard Nathan, Paris.
Polguère, A., 2016, *Lexicologie et sémantique*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
Salminen, A., 1997, *La lexicologie*, Armand Colin, Paris.

Dictionnaires

- Barlézian, A., 2010, *Dictionnaire français - arménien*, Erévan
Robert P., Rey A., 1989, *Le Grand Robert de la langue française: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*.
Robert P., Rey. A., Rey-Debove J., 2010, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*.
Guilbert L. P., Larousse (dir.), 1988, *Grand Larousse de la Langue Française*.

Sitographie

- <http://www.espacefrancais.com/vocabulaire/mots.html>
www.crisco.unicaen.fr/des/